

COMMUNE DE SAINT-LAURENT-DU-BOIS

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 11 DECEMBRE 2019

Le Conseil Municipal s'est réuni, en Mairie, le mercredi 11 décembre, à 19h, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Colin SHERIFFS

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2019

Présents : Colin SHERIFFS - Maire - Pierre BONNET - Hélène CASAGRANDE - Geneviève AIMASSO, , Philippe SANCHOT.

Excusés: Sylvie DEBAT, Jacques DONNE

Il est à noter que pour des raisons de conflit d'intérêt, vu l'ordre du jour, M. Sébastien BOLZON n'est pas présent au Conseil.

Secrétaire de séance : Geneviève AIMASSO, Conseillère Municipale

Le Compte-rendu de la séance du 5 DECEMBRE 2019 est adopté à l'unanimité

ORDRE DU JOUR :

1) Choix Artisan - travaux de démolition

M. le Maire demande de rajouter à l'ordre de jour la délibération suivante :

2) REMBOURSEMENT FACTURE LOCATAIRE

Le Conseil accepte à l'unanimité.

Le Compte-rendu de la séance du 5 décembre 2019 est adopté à l'unanimité

1) CHOIX ARTISAN - TRAVAUX DE DEMOLITION

Ayant acquis des terrains avec du bâti à démolir et à défricher dans le bourg, M. le Maire présente au Conseil Municipal deux devis. Après discussion, le Conseil décide à l'unanimité d'accorder le marché à AF TERRASSEMENT pour un montant de 12 350 € HT.

2) REMBOURSEMENT FACTURE LOCATAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la locataire du 39 Le Bourg a dû faire vider sa mini station au mois de juin dernier par la SAS Dubergey et que cette vidange était liée à un disfonctionnement de la mini station.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son accord afin de rembourser la facture d'un montant de 209 € TTC payée par la locataire, Madame MERCADIER Vanessa.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

La séance est levée à 20h

Signatures :

Colin SHERIFFS

Pierre BONNET

Geneviève AIMASSO

Hélène CASAGRANDE

Philippe SANCHOT